

06 fév 2009 -12:24

Appartient à Conseil des ministres du 6 février 2009

Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire signe trois conventions

L'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire signe trois conventions

Le Conseil des ministres a autorisé Mme Sabine Laruelle, ministre des PME, des Indépendants, de l'Agriculture et de la Politique scientifique, à signer trois conventions entre l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) et le Centre d'étude et de recherches vétérinaires et agrochimiques (CERVA), l'Institut de médecine tropicale Prince Léopold (IMT) et l'Institut de santé publique (ISP).

Le CERVA exécute des tâches importantes à la demande de l'AFSCA, en tant que laboratoire de référence et d'analyses pour les maladies des animaux. L'IMT est reconnu comme laboratoire national de référence pour la recherche de trichines dans la viande fraîche d'animaux sensibles à la trichinose. L'Institut remplit la mission de soutien scientifique, technique et logistique pour l'Agence.

L'ISP est très compétent dans le domaine de la microbiologie alimentaire. Le contrat existant avec l'AFSCA pour la reconnaissance en tant que laboratoire national de référence pour les toxi-infections alimentaires et la détermination de l'antibiorésistance est dès lors étendu à la microbiologie alimentaire.

Les trois conventions courent du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2013.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture

Avenue de la Toison d'or 87

1060 Bruxelles

Belgique

+32 2 250 03 03

<http://www.sabinelaruelle.be>